

N°1 : Elaborer un schéma de l'offre économique*

**Autres dénominations : Schéma de développement des Zones d'Activités Economiques ou Schéma d'Accueil des Entreprises*

Un schéma de l'offre économique, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un **document** à la fois **stratégique** et **opérationnel** qui a vocation à organiser les modalités d'accueil et de développement des activités économiques sur le territoire.

Les schémas sont généralement **portés par un EPCI** (collectivité locale compétente en développement économique) et ne sont pas encadrés au niveau réglementaire (pas opposables).

La démarche d'élaboration du document permet de construire, consolider et partager un véritable **projet de développement économique territorial** qui est décliné à travers une **stratégie de développement** et un **programme d'actions opérationnel**.

Les schémas permettent certes d'alimenter les documents de planification (PLU, SCOT) mais ont surtout vocation à enclencher un **processus de développement économique territorial** à travers une **gouvernance économique locale structurée** et des « **règles du jeu** » qui apportent la souplesse nécessaire aux réalités économiques des territoires.

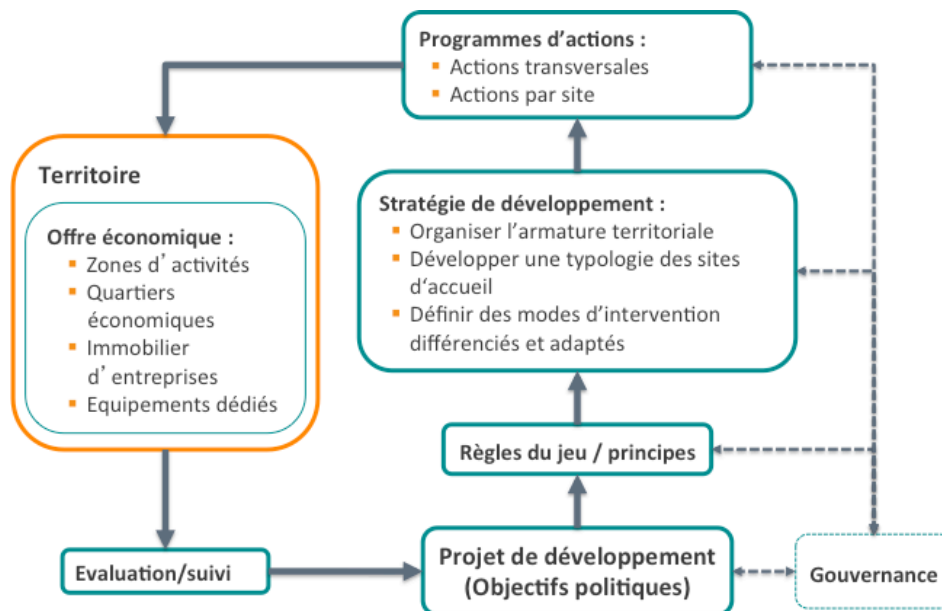
Pourquoi élaborer un schéma de l'offre économique ?

- **Pour construire ou consolider le projet politique de développement économique du territoire :**
identifier les objectifs visés à travers le développement économique et l'implantation des entreprises sur le territoire, anticiper les mutations du tissu économique, cibler les activités à favoriser sur le territoire...
- **Pour structurer, différencier et qualifier l'offre économique :**
construire une typologie des sites d'accueil favorisant le parcours d'entreprises et répondant au mieux aux besoins des entreprises, assurer le maillage territorial, prendre en compte les spécificités et les atouts du territoire, garantir un socle commun de qualité des sites...
- **Pour organiser la gouvernance économique locale :**
associer les acteurs économiques locaux, créer des relations de confiance, favoriser les démarches collaboratives...
- **Pour s'inscrire dans un processus dynamique d'amélioration continue :**
rendre dynamique le schéma en garantissant une mise à jour régulière des orientations et des actions à mettre en œuvre en fonction de l'évolution de la conjoncture économique, des stratégies des partenaires et de la disponibilité du panel d'offre, encadrer le schéma avec des règles du jeu et des conditionnalités...
- **Pour bénéficier d'un outil opérationnel d'aide à la décision des élus :**
accompagner le développement économique du territoire et garantir la performance et la fiabilité de la programmation pluriannuelle d'investissements...

Comment élaborer son schéma de développement des ZAE ?

Les grandes étapes de l'élaboration d'un schéma de l'offre économique :

- identification des **problématiques** et des **enjeux** en matière de développement économique territorial et d'offre économique (diagnostic, concertation des acteurs locaux)
- construction du **projet de développement économique** du territoire (objectifs politiques)
- définition de la **stratégie de développement** (ensemble des moyens à mobiliser pour atteindre les objectifs) : armature territoriale et typologie
- élaboration du **programme d'actions opérationnel** (actions transversales et par site)
- élaboration du **processus d'amélioration continue** (gouvernance et règles du jeu)
- **finalisation** du schéma (documents de communication)



Une démarche d'élaboration d'un schéma peut se dérouler sur une période de **6 à 12 mois environ** en fonction notamment de la connaissance du territoire et de la maturité des acteurs. Cette durée permet de garantir une réelle concertation et une appropriation des enjeux et objectifs par les différents partenaires économiques locaux.

Quelles sont les conditions de réussite ?

La réussite du schéma est directement liée à la capacité à :

- **prendre en compte la diversité des besoins des entreprises et des usagers** : la diversité des fonctions économiques des entreprises génère des besoins différents en termes de localisation, de type d'offre, de services, d'animation et de mise en réseau
- **répondre aux enjeux liés au développement du territoire** : développement de l'emploi, maillage territorial, qualité des vitrines économiques et des paysages, optimisation foncière,...
- **adapter les niveaux de performance des sites et les modes d'intervention** en fonction de leur vocation
- **impliquer les élus, les partenaires et les acteurs économiques locaux** tout au long de la démarche et, in fine, à travers des lieux d'échanges et de décision